



INSTITUT THÉRAPIE SOCIALE | TST
CHARLES ROJZMAN

Formation à l'Intervention en Thérapie sociale TST

2^{ème} cycle - 2024-2025

Cycle de formation à la pratique d'Intervenant en Thérapie sociale TST

Institut Charles Rojzman

**Rue des Goulettes 4 – 2024 St Aubin
contact@institut-charlesrojzman.com
<http://www.institut-charlesrojzman.com>**

La Thérapie sociale est une approche transdisciplinaire créée par Charles Rojzman qui a pour but de prévenir et de transformer les violences de tous types, qui sont autant d'obstacles à la coopération entre les êtres humains, dans la vie publique, dans les institutions et les organisations.

Elle répond aux besoins de compréhension et d'action des professionnels et des structures dédiées à l'éducation, au social, à la santé, à la sécurité, à l'accompagnement ou au management en même temps qu'au souci de tous les citoyens de vivre mieux dans un temps de crise et d'incertitude.

Qu'est-ce que l'intervention en Thérapie Sociale TST ?

L'intervention en Thérapie sociale TST est une méthode d'intervention au sein des groupes. Elle leur permet de surmonter les obstacles à la coopération par le renforcement de conditions favorables, en sortant de la victimisation et des positions manichéennes et en permettant l'émergence d'une intelligence collective réelle à tous les niveaux de la vie sociale et professionnelle.

Elle vise principalement à créer les conditions de conflits féconds là où les divergences et les désaccords tendent à séparer les personnes et les groupes au risque de voir se développer des formes plus ou moins graves de violences. Ainsi, elle contribue à renforcer les liens entre les groupes et les personnes séparées par des points de vue et valeurs différents, voire des peurs, des méfiances et des préjugés, pour plus de cohésion et de capacité à vivre et à travailler ensemble. Elle prend ainsi en considération la vie émotionnelle et les passions qui existent dans la vie collective afin de recréer des liens entre des personnes divisées voire opposées et ainsi d'exprimer et de vivre les conflits de façon constructive. Elle crée les conditions d'une coopération entre tous et pas seulement entre gens de bonne volonté ou partageant les mêmes points de vue.

La Thérapie Sociale est pratiquée depuis près de 30 ans dans des contextes très variés comme des entreprises publiques ou privées, les quartiers de différentes villes d'Europe et d'Amérique du Nord, des écoles, des hôpitaux, des associations et ONG, des forums et collectifs d'intervention dans des pays ayant connu des violents conflits ou des génocides.

Depuis plus de 10 ans, l'Institut Charles Rojzman forme des professionnels et des citoyens aux méthodes et aux notions propres à cette pratique émergente, en France, en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis, et dans l'Afrique des grands lacs.

Objectifs

Dans le cadre de votre activité professionnelle, cette formation a pour objectif de :

- Renforcer la coopération et transformer les violences relationnelles en conflits constructifs et en coopération
- Mobiliser et motiver les équipes, les groupes et les réseaux face aux défis rencontrés
- Créer les conditions d'une coopération durable face à la complexité et la diversité des situations, des sujets et expériences
- Faciliter les échanges et la confrontation constructive pour développer l'intelligence collective

Pré-requis

- Avoir suivi la formation de cycle 1 en Thérapie sociale TST
- Avoir un projet de mise en pratique de l'intervention en Thérapie sociale TST

Aptitudes et compétences développées

- Savoir créer les conditions de conflits productifs et les accompagner
- Être capable de travailler avec tous types de personnes et de profils, dans des contextes pouvant être tendus et gérer les résonances que des personnes et des situations génèrent
- Pouvoir s'appuyer sur le conflit comme une dynamique constructive et créatrice de liens, de sens et de solutions à des problématiques complexes
- Savoir valoriser et harmoniser les motivations de professionnels démotivés, non-volontaires et surmonter le sentiment d'impuissance, d'inutilité voire de victimisation
- Concevoir et animer des dispositifs permettant la créativité collective en vue de résoudre des problèmes identifiés

A qui cette formation est-elle destinée ?

La formation s'adresse à toute personne intéressée par la pratique de l'intervention en Thérapie sociale TST et ayant déjà effectué une formation de 1^{er} cycle en Thérapie Sociale TST.

Cette formation vise la transposition des compétences développées dans la pratique professionnelle des participants. Elle implique donc une volonté et la possibilité de mettre en œuvre les apports de la formation dans son travail, dans sa vie associative et/ou citoyenne sous une forme ou une autre. L'acquisition des compétences d'intervenant en Thérapie Sociale TST se base sur une intégration progressive de la posture et de la méthodologie passant par la pratique. Il est de ce fait recommandé de mener cette formation soit en parallèle d'une activité professionnelle, soit de développer une activité d'indépendant en cours de formation, afin d'en intégrer les acquis dans la pratique.

Le processus de formation

La formation de 2^{ème} cycle s'inscrit dans la continuité du 1^{er} cycle et repose sur le processus spécifique de Thérapie Sociale. Par étapes successives, cette méthodologie spécifique structure l'apprentissage de manière à la fois expérimentale et théorique, afin de comprendre et de pouvoir créer les conditions de la coopération.

Partant de l'expérience des participants et de la constitution dynamique du groupe, le processus pédagogique repose sur la mise en lien des questionnements des participants avec les fondamentaux et la posture propre à ce mode d'animation et de leadership, visant principalement la transformation de la violence par le conflit.

Construit sur 10 modules de 4 jours et 8 journées de supervision et d'analyse didactique de la pratique, la formation est un approfondissement graduel de la méthode, des compétences et de la posture professionnelle. Elle implique une pratique de l'intervention en situation réelle, au sein de structures diverses que ce soit dans le cadre de son emploi ou en tant qu'intervenant externe. Le processus de groupe inclut donc un accompagnement à la réalisation de projets et d'interventions.

La formation comporte plusieurs niveaux. Ce deuxième niveau permet d'accéder à la certification au titre d'intervenant-e en Thérapie sociale TST.

Contenu :

Module 1 – La vie du groupe : lien, confiance et coopération – 4 jours

- Approche des mécanismes de défense collectifs (masques, clans, boucs-émissaires), de clivage et d'exclusion
- Crises sociales et maladies sociales et leur effet sur la vie des groupes et des organisations
- Les ingrédients de la confiance au sein des équipes
- La prise en compte des différents besoins dans la vie professionnelle au service de la performance collective

Module 2 – Posture et animation de groupe – 4 jours

- Ressources personnelles et ressources professionnelles pour inspirer confiance
- Les failles et les limites dans son leadership
- Perfection, contrôle et ambition : une vigilance face à ses propres injonctions et tentations
- La notion d'intervenant « suffisamment bon »

Module 3 – Construire un projet d'intervention – 4 jours

- Identifier les besoins d'un collectif ou d'un système par rapport aux enjeux de coopération
- Inscrire l'intervention dans le système de l'organisation ou de l'Institution
- Définir des objectifs réalistes et les contractualiser avec le commanditaire

Module 4 – L'écoute du négatif – 4 jours

- Écoute, transferts négatifs et gestion des contre-transferts
- Questionnement dans le but d'identifier les besoins et de les prendre en compte
- Mise en perspective et confrontation créatrice
- Synthèse et reformulation

Module 5 – Victimisation, violence et conflit – 4 jours

- L'expression de la victimisation : l'accueillir et l'accompagner
- Travail avec la violence dans le groupe
- Créer des exercices pour dépasser les obstacles (violence, victimisation)

Module 6 – Processus et intelligence collective – 4 jours

- Favoriser la circulation des informations dans les groupes et les organisations
- Responsabilité et renoncement dans la coopération
- Intelligence collective et créativité
- La recherche du consensus fort et de l'unanimité

Module 7 – Ingénierie en situation : dispositifs et processus – 4 jours

- Les conditions initiales pour l'action collective au service de l'ensemble
- Complexité, diversité et condition de la coopération
- Les étapes de la pré-tâche
- Mise en œuvre du processus dans des situations professionnelles

Module 8 – Ingénierie en situation : enjeux organisationnels et institutionnels – 4 jours

- Identifier les caractéristiques et spécificités de son milieu professionnel au regard de la mise en œuvre d'une intervention en thérapie sociale
- Composition des groupes et travail avec des non-volontaires
- Inscription des dispositifs dans le contexte organisationnel et/ou institutionnel
- Définition et gestion du cadre de l'intervention

Module 9 – Entraînement et mises en situation – 4 jours

- Harmonisation des motivations et contrat de groupe
- Apaiser les peurs et les méfiances
- Intervenir dans des situations de tensions et de violences relationnelles
- Analyse de l'activité, apprentissage et action

Module 10 – Analyse de terrain en lien avec les 10 jours de pratique autour de son projet d'intervention en Thérapie sociale – 4 jours

- Présentation des rapports et de sa pratique au sein du groupe en formation
- Création d'un partage sur les compétences avec les stagiaires et le formateur sur la mise en œuvre et l'appropriation des axes de la Thérapie sociale dans ses pratiques professionnelles
- Clôture de la formation et de la dynamique du groupe

Supervision et analyse didactique– 8 jours (2 x 4 jours répartis sur la deuxième année du cycle – dès début 2023)

Présentation de situations d'intervention réalisées par les participants, éclairage méthodologique et critique sur la mise en œuvre de la méthodologie et sur la posture en situation d'intervention.

Projet personnel de mise en pratique – environ 10 jours (facultatif : destiné aux candidats à la certification)

Pour les personnes qui travaillent sur la réalisation du projet de mise en place des acquis de la formation en contexte professionnel, en lien avec son expérience immédiate, il est demandé de :

- Mettre en application sa pratique de l'intervention en thérapie sociale dans le cadre de son activité professionnelle
- Documenter par l'intermédiaire d'un rapport d'expérience la mise en œuvre du projet
- Analyser les postures observées sur vous et ses conséquences auprès des groupes et des équipes en matière de coopération
- Rédiger un travail d'auto-évaluation

Durée et calendrier de formation / 48 jours ; 371 heures

- Module 1 : du 5 au 8 février 2024
 - Module 2 : du 17 au 20 avril 2024
 - Module 3 : du 30 mai au 2 juin 2024
 - Module 4 : du 25 au 28 septembre 2024
 - Module 5 : du 17 au 20 novembre 2024
 - Module 6 : du 29 janvier au 1er février 2025
 - Module 7 : du 24 au 27 mars 2025
 - Module 8 : du 21 au 24 mai 2025
 - Module 9 : du 3 au 6 septembre 2025
 - Module 10 : du 17 au 20 novembre 2025
-
- Supervision / Analyse didactique : 4 sessions de 2 jours à fixer au démarrage de la formation.

Délai et conditions d'inscription

L'inscription à la formation s'effectue par renvoi du bulletin d'inscription. Elle est validée par le versement des arrhes d'un montant de 900 CHF. Le délai d'inscription est fixé au 15 décembre 2023. Le nombre de participants est limité à 16.

Sauf cas de force majeure, une inscription ne peut être annulée et le montant de la formation est dû. Le participant peut en revanche se faire remplacer par une personne remplissant les conditions d'admission. Tout désistement en cours de formation implique également le paiement de l'intégralité du coût de la formation.

Contact :

contact@institut-charlesrojzman.com

076 514 12 50

Tarif

Frs 11'900.00.

Nous contacter en cas de difficultés de financement.

Modalités de certification

La certification est optionnelle. Les 48 journées peuvent être suivies sans l'intention d'accéder au titre d'intervenant en Thérapie sociale certifié TST et sans la réalisation du projet personnel de mise en pratique.

La certification repose sur la mise en place d'un projet en lien avec l'intervention en Thérapie sociale TST. Elle consiste principalement à réaliser un projet d'intervention au sein d'un champ professionnel identifié, d'un rapport d'expérience et d'un entretien de certification avec présentation du rapport devant un jury professionnel. P